

section **neuchâtel**

s i a

SIA-Info n° 32

Publication annuelle de la section

Assemblée générale du 2 avril 2009 à La Chaux-de-Fonds

schweizerischer
ingenieur- und
architektenverein

société suisse
des ingénieurs
et des architectes

società svizzera
degli ingegneri
e degli architetti

swiss society
of engineers
and architects



Loge L'Amitié – LA Chaux-de-Fonds © Michel Muttner restaurateur d'art – Le Landeron

secrétariat cantonal
case postale 3115
ch 2001 neuchâtel
t+f 41 032 725 98 55
e info@siane.ch

**Visite du Temple de la Loge maçonnique L'Amitié
Présentation des travaux de rénovation**

SOMMAIRE

	Page
1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 2 avril 2009	3
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2008	4
3. Rapport du président	8
3.1 Message du président	8
3.2 Synthèse des activités 2008	9
3.3 Communication	9
3.4 Relations publiques	9
3.5 Objectifs 2009	10
4. Rapports des délégués des groupes professionnels	11
4.1 GPA-Ne - Groupe professionnel architecture – Neuchâtel	11
4.2 GPA - Groupe professionnel Architecture suisse	13
4.3 GPGC - Groupe professionnel Génie Civil suisse	13
4.4 GPTI - Groupe professionnel Technique et Industrie suisse	14
4.5 GPSAE - Groupe professionnel Sol-Air-Eau suisse	15
5a Activités de la section	15
5.1 Rencontre entre les associations professionnelles et le DGT	15
5.2 Formation des apprentis dessinateurs	17
5.3 Prix de la SIA	19
5.4 Rencontre des comités romands	19
5.5 Interventions : Halle Volta, procédure de concours,, Jeunes Rives	20
5.6 Présentation des professions SIA aux lycéens	21
5.7 Rencontre avec l'ingénieur cantonal des Ponts et Chaussées	21
5.8 Rencontre avec Hôpital Neuchâtelois	21
5.9 Site Internet	22
5b Manifestations, visites, conférences	22
5.10 15n de l'architecture contemporaine	22
5.11 Distinction romande d'architecture - DRA II	24
5.12 Séminaires et conférences	24
5.13 Visites et activités culturelles	25
6. Comptes 2008	28
6.1 Comptes 2008 - Pertes & Profits – Budget 2008	28
6.2 Comptes 2008 - Bilan	29
6.3 Comptes 2008 – Détail des transitoires figurant au bilan et évolution du capital	29
6.4 Rapport des vérificateurs des comptes 2008	30
7. Modification des statuts	31
8. Budget et cotisations 2009	32
8.1 Budget 2009 comparé au budget 2008	32
8.2 Cotisations 2009	33
9. Membres et organes de la section	34
9.1 Admissions, démissions, mouvements	34
9.2 Comité	34
9.3 Vérificateurs des comptes	35
9.4 GPA-Ne – groupe professionnel des architectes	35
9.5 Groupes professionnels suisse, représentants de la SIANE	35
9.6 Délégué aux assemblées suisses des délégués	35
9.7 Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois	35
Memorandum	35

1. Ordre du jour de l'assemblée générale du 2 avril 2009

1. Ouverture de l'assemblée générale, mots de bienvenue

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2008

3. Rapport du Président

4. Rapport des délégués des groupes professionnels

5. Activités de la section

6. Comptes 2008 et rapport des vérificateurs

7. Modification des statuts

Art. 19 : Contribution des bureaux selon proposition annexée

8. Budget et cotisations 2009

9. Elections statutaires

Remplacement de deux membres du comité et élection du président

10. Message de P.-H. Schmutz, membre de la direction de la SIA

11. Divers

Les points 2 à 5 sont traités complètement dans le SIA-Info n° 32. Ils ne seront pas abordés de façon détaillée lors de l'assemblée, sauf à la demande expresse d'un membre ou de l'assemblée. Les points 6 à 9 sont soumis au vote de l'assemblée pour adoption.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2008

L'assemblée générale se tient au CPLN à Neuchâtel.

Elle a été précédée de la visite du complexe des institutions cantonales CMN – HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel commentée par l'architecte cantonal et par les architectes et ingénieurs du projet.

L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par le CPLN et du traditionnel repas, au Café des Arts à Neuchâtel.

1. Ouverture de l'assemblée générale

Le Président, Julien Dubois, ouvre la séance, salue l'assemblée constituée de 40 membres et souhaite une cordiale bienvenue aux invités :

§ Madame Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'Education, de la Culture et des Sports

§ Monsieur Jean-Blaise Matthey, directeur de l'EAM, école des Arts et Métiers du CPLN

§ Monsieur Thierry Rousselot, doyen de l'EAM

§ Monsieur Philippe Donner, architecte cantonal, responsable du SBAT, service des bâtiments

§ Monsieur Riccardo Chieppa, président du GAN, groupement des architectes neuchâtelois

§ Monsieur Jean-Marie Meroni, vice-président de la FNE, fédération neuchâteloise des entrepreneurs

§ Monsieur Pierre-Henri Schmutz, représentant de la direction de la SIA suisse

22 membres ont par ailleurs excusé leur absence.

L'ordre du jour ne fait l'objet d'aucune remarque, l'assemblée se tient selon celui-ci. Le détail de chaque point de l'ordre du jour figure dans la revue SIA-Info n° 31, seuls les points essentiels sont abordés lors de la séance. Chacun est cependant libre d'intervenir sur chaque point.

Le Président cède la parole à Madame la conseillère d'Etat tout en la priant de bien vouloir excuser le retard pris dans le déroulement de la manifestation dû au programme chargé de la visite et à l'intérêt manifesté.

2. Intervention de Madame Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat

Madame Perrinjaquet salue l'assemblée et transmet le message du conseil d'Etat. Elle propose une réflexion sur le thème « bâtir pour l'avenir » et souhaite que nous imprégnions la région de nos projets en tant qu'architectes et ingénieurs, en évoquant le site Ecoparc comme exemple.

Le secteur de la Gare va devenir la porte d'entrée d'un campus universitaire, de formation, de recherche et d'innovation (HES musique et gestion, EPFL et CSEM). Le complexe visité ce jour s'inscrit comme le début d'un concept de campus regroupant plus de 5000 étudiants HES, EPFL et de l'Université.

Le canton de Neuchâtel veut devenir un haut lieu international de la recherche en microtechnique. La réalisation rapide (d'ici 2011) d'un nouveau bâtiment (40 mio.) sera un challenge extraordinaire pour la région et ouvrira des possibilités de croissance très positives.

Le canton est en train de vivre un développement extraordinaire. D'autres projets sont à l'étude dans les Montagnes neuchâteloises, en particulier sur le site de la Gare. La réalisation du TransRun est ainsi une nécessité afin de relier ces deux sites de façon ultraperformante.

Le président remercie Madame Perrinjaquet pour son message et ses mots d'encouragements à l'égard de nos professions.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mars 2007

Le procès-verbal est accepté sans remarques avec remerciements à son auteur.

4. Rapport du Président

Julien Dubois prie l'assemblée de se reporter au SIA-Info n°31 pour le message du président et le rapport d'activités. Il remercie tous ceux qui se sont engagés en faveur de la SIA en 2007.

Il précise que les principaux objectifs émis en début d'année ont été atteints et que les activités de la section en 2007 ont eu globalement un résultat positif et satisfaisant.

Le président rappelle que toutes les suggestions des membres pour l'organisation de visites ou de conférence sont les bienvenues et seront examinées par le comité en vue de leur organisation si le sujet peut intéresser un nombre suffisant de participants.

La démarche initiée par la SIA-Ne lors de la rencontre des comités romands en mai 2007 à La Chaux-de-Fonds a été poursuivie en 2008. Le but reste de dégager les synergies avec les autres sections romandes pour optimiser l'engagement des comités et les moyens des sections.

5. Rapport des délégués des groupes professionnels

Les rapports d'activités des groupes professionnels ainsi que la description des différentes actions menées au cours de l'année se trouvent résumées dans le SIA-Info.

Pour rappel les délégués de groupe étaient en 2007: Andreas Hufschmid pour le GP-SAE, Jacques L'Eplattenier pour le GP-GC, Christiane Bertschi pour le GP-A, et Daniel Philippin pour le GP-T/I. Alors que André Erard est président du GPA-Ne.

Aucune remarque n'est formulée sur les rapports des groupes. Julien Dubois remercie leurs auteurs.

6. Activités de la section

Les principales activités de la section au cours de l'année écoulée sont relatées en détail dans le SIA-info. Le président demande si quelqu'un a une question ou souhaite intervenir sur ce point. La parole n'est pas sollicitée.

Le président évoque succinctement les principales activités retenues pour 2008 : 15n de l'architecture en cours en avril, Jardin des Energies renouvelables à Cernier, Capa'Cité 08 du 8 au 13 septembre, la préparation de la distinction romande d'architecture (DRA2 – édition 2010) et les traditionnelles visites techniques ou architecturales.

7. Comptes 2007

Le caissier, Andreas Hufschmid, présente succinctement les comptes 2007, qui figurent de façon détaillée dans la revue SIA-Info.

Les comptes bouclent sur un bénéfice de 7'021.-, nettement plus élevé que ne le prévoyait le budget. Les raisons principales en sont :

- § La contribution versée par la SIA Suisse pour l'organisation des Jardins de l'Energie 2006 (2'000.-) qui ne figurait pas au budget
 - § La réduction des charges liées à l'organisation de conférences par l'introduction d'une modeste participation
 - § La réduction des charges de comités et de frais d'édition du SIA-Info, désormais téléchargeable en ligne.
- Aucune remarque n'est formulée sur les comptes.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Laurent Cosandey, vérificateur des comptes 2007 en compagnie de Pierre Sandoz, lit le rapport et atteste que les comptes sont très bien présentés et parfaitement tenus.

Il propose à l'assemblée de les accepter et de donner décharge au comité avec remerciements au caissier. Ces derniers sont acceptés à l'unanimité.

9. Budget et cotisations 2008

Le caissier présente le budget 2008, légèrement déficitaire à hauteur de 2'835 CHF.

Le budget est approuvé par levé de main sans avis contraire.

Les cotisations annuelles des membres individuels sont maintenues sans changement.

Les contributions des bureaux neuchâtelois sont nécessaire à la vie de la section et sont l'indispensable complément aux cotisations individuelles pour proposer un budget équilibré. Elles sont également maintenues sans changement.

La proposition est acceptée par l'assemblée sans avis contraire.

10. Elections statutaires

Nouveau membre du comité: Cédric Bart est arrivé au terme de six années d'activité au sein du comité. Le Président le remercie et le félicite pour son travail.

Pierre Sandoz est proposé en remplacement. Aucune autre proposition n'est formulée et Pierre Sandoz est élu par acclamation. Ce dernier se présente personnellement et évoque succinctement son parcours professionnel.

Le président lui souhaite une cordiale bienvenue au sein du comité et le remercie pour son engagement actif au sein de la société.

Vérificateurs des comptes: La nomination de Pierre Sandoz, actuellement vérificateur des comptes, au comité implique son remplacement en tant que vérificateur. La proposition du comité d'élire Jean-François Vullioud est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

11. Message de P.-H. Schmutz, membre de la Dir - SIA

Pierre-Henri Schmutz présente le message de la direction de la SIA à la section et évoque 6 thèmes phares pour lesquels la direction veut agir prioritairement en 2008:

- § **Marchés publics** : promouvoir des procédures et des attributions loyales et adaptées à la pratique. Améliorer la reconnaissance de la prestation intellectuelle est insuffisante.
- § **Compétences** : La SIA est reconnue en tant qu'entité qui édicte des normes. Les professionnels de la SIA (> 12'000 membres) doivent également être reconnus pour leurs compétences.
- § **Energie et changement climatique** : Lancer des actions concrètes. Mettre en place des règles à l'échelle nationale et non plus cantonale.
- § **Projet du territoire** : être partie prenante au développement de nouveaux concepts sur le territoire et au débat y relatif.

§ **Formation** : Prendre en considération les besoins des bureaux, pas assez écoutés depuis 15 ans.

§ **Normes** : importance des normes SIA et de leur régulière mise à jour

Pierre-Henri Schmutz termine son intervention en suggérant de lire (au moins en diagonale) le rapport de la direction décrivant en détail les objectifs visés et les actions menées.

Le président remercie le représentant de la direction pour son intervention.

12. Divers

Philippe Donner demande à Pierre-Henri Schmutz de résumer le travail effectué dans le cadre du REG.

Il est brièvement rappelé :

§ Au plan international : les difficultés rencontrées par les architectes suisses pour accéder aux concours internationaux, avec comme résultante un risque de diminution des compétences. Les conditions de réciprocité ne sont plus garanties.

§ Au plan national, le nouveau registre REG se met en place

13. Clôture de l'AG 2008

Le président Julien Dubois lève la séance à 19h15, après que tous les points prévus à l'ordre du jour aient été traités. Il invite les participants à se déplacer vers l'apéritif.

Neuchâtel, le 24 avril 2008

Le Président



Julien Dubois

Le secrétaire



Jean-Marc Angehrn

3. Rapport du président

3.1 Message du président

2009, année de crise. Nous ne pouvons pas ouvrir un quotidien, écouter la radio, regarder la télévision sans entendre parler de la crise mondiale dans laquelle nous sommes tombés.

Nous savons que cette situation économique précarise nos professions où les compétences ne suffisent plus. Nous devons en effet appliquer des règles de commerce et de marketing pour ne pas sombrer.

§ Montrons que nous avons notre place dans le monde de la construction en étant innovant, en cherchant des solutions afin d'être compétitif, tant par le prix que par les solutions novatrices que nous proposons. De quelle manière manifestons-nous notre identité, notre particularisme, notre spécificité ?

§ Réfléchissons sur la 'débauche' de techniques pour faire fonctionner une maison. Un retour au « nécessaire » n'est-il pas possible ?

§ Revoyons le patrimoine bâti d'un autre œil et trouvons des solutions pour le rénover, pour le transformer, à moindre coût. Ne sommes-nous pas capable de remettre en cause ce que nous sommes habitués à voir ?

§ Favorisons la qualité en allant au bout de nos idées, en justifiant nos prises de position auprès de nos mandataires. Soyons passionnés car y croire est le meilleur des débuts.

§ Soyons vigilants à défendre nos idées mais également notre travail. Le droit d'auteur n'existe pas uniquement pour les autres !

§ Soyons visionnaires, audacieux. N'est-il pas nécessaire d'accueillir la nouveauté, l'étonnement et la surprise pour nous faire avancer ?

Bref, n'attendons pas que la crise soit installée dans nos professions pour se lamenter. Réagissons immédiatement en étant exigeant envers nous-mêmes, en cherchant le meilleur rapport qualité-prix et en montrant la différence ! Notre capacité à voir autrement pourrait bien être notre meilleur atout !

Chers membres, cher comité, un grand merci de la confiance accordée durant ces deux ans de présidence et plein succès à mon successeur.

Bonne lecture du SIA n° 32 !

Julien Dubois, Président de la section

3.2 Synthèse des activités 2008

Comme chaque année arrive le temps de faire le point sur les activités de l'année précédente...

Comme chaque année arrive la frustration de ne pas en avoir fait plus...

Mais, lors du bilan de l'année écoulée, nous sommes surpris du nombre de choses qui se sont passées ou auxquelles nous avons participé, des nombreuses découvertes ou rencontres qui ont eu lieu ...

Les principales activités 2008 de notre section ont été :

- § Rencontre entre les associations professionnelles et le DGT
- § Rencontres avec le SAT ('table ronde')
- § Rencontres avec les comités romands dans le but de trouver des rapprochements
- § Présence dans les commissions de la formation professionnelle ainsi que comme experts aux examens de fin d'apprentissage
- § Participation à l'organisation de Capa'Cité (salon des métiers)
- § Interventions afin de défendre la procédure des marchés publics, notamment lors des concours d'architecture, auprès des communes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Canton.
- § Rencontre avec les responsables des infrastructures d'Hôpital Neuchâtelois
- § Présentations des professions SIA aux lycéens
- § Participation à l'organisation de la 15n d'architecture
- § Participation à l'organisation de la DRA II (distinction romande d'architecture II)
- § Visites du tunnel de Serrières et du Learning Center à l'EPFL

Comme vous pouvez le voir, l'année a été bien remplie et le comité espère qu'il remportera votre soutien massif pour les activités qui se dérouleront durant l'année 2009.

3.3 Communication

Toutes les activités de la section sont présentées, voilà plusieurs années déjà, par le biais de notre site www.siane.ch. N'hésitez pas à l'utiliser.

Le site de la SIA www.sia.ch expose également un large éventail d'informations. Ces moyens de communication devraient devenir des outils de références pour chaque membre SIA.

3.4 Relations publiques

Le comité ou des membres délégués se sont investis comme à leur habitude durant cette année à différents stades :

- § Un échange d'idées et d'expériences a lieu au niveau suisse lors des contacts réguliers avec les présidents des autres sections, lors de l'assemblée des délégués ou lors des conférences des présidents.
- § Des rencontres au niveau cantonal sont régulièrement organisées comme la rencontre annuelle des associations professionnelles avec le DGT et son chef de département, M. Fernand Cuche ou encore la table ronde entre le SAT et les associations professionnelles.
- § Des réunions avec les milieux professionnels sont organisées comme par exemple : la rencontre annuelle des professions libérales organisée par la CNCI, ou la séance avec les responsables des infrastructures d'Hôpital Neuchâtelois afin de déterminer quelles sont les synergies possible pour l'avenir.

- § Plusieurs membres sont actifs dans les différentes commissions de la formation professionnelle tout comme dans la manifestation Capa'Cité qui a lieu tous les deux ans. Un prix est remis à chaque meilleur élève des professions dessinateurs ainsi qu'à un travail pratique aux étudiants des lycées Blaise Cendrars à La Chaux-de-Fonds ou Denis de Rougemont à Neuchâtel.
- § Plusieurs visites permettent aux membres de la section et des sections des cantons voisins de se rencontrer.

Comme vous pouvez le voir, le travail du comité et des autres bénévoles est un engagement de longue haleine afin que votre section soit toujours présente à ces différentes manifestations.

3.5 Objectifs 2009

Les objectifs proposés pour l'année 2009 sont notamment :

- § Offrir à nos membres un cycle de conférences sur le concours d'architecture et le partenariat public-privé, ..., des visites architecturale ou d'ingénierie : tunnel de Serrières suite, ...
- § S'afficher lors de manifestations ayant trait à l'environnement construit, à la formation professionnelle : portes ouvertes, ...
- § Poursuivre le dialogue avec les autorités afin de préserver les intérêts de nos professions : marchés publics, ...
- § S'impliquer dans la formation continue et dans celle des apprenants
- § Poursuivre notre réflexion afin d'aboutir à un rapprochement des sections romandes

Le comité accueille également volontiers toutes vos propositions, notamment pour les visites ou les conférences.

Points 3.2 à 3.5, Julien Dubois, Président de la section

4. Rapports des délégués des groupes professionnels

Les sections régionales de la SIA sont habilitées à constituer les groupes professionnels spécialisés dans les 4 domaines existants au niveau suisse : Architecture (A), Génie Civil (GC), Technique et Industrie (T/I) et Sol-Air-Eau (SAE). Pour notre section, seul le groupe professionnel des architectes est constitué. Les autres groupes professionnels ont renoncé à le faire, en raison des effectifs restreints que constituent chacun de ces groupes ou de l'existence préalable d'autres structures regroupant les membres. La section nomme ses représentants au conseil des groupes professionnels suisse. (Voir point 9.5)

4.1 GPA-Ne - Groupe professionnel architecture – Neuchâtel

La fin de l'année 2008 ainsi que le début de l'année 2009 ont été profondément marqués par les turbulences économiques que vous connaissez. Le propos de ces quelques lignes n'est pas de débattre de l'ampleur de la crise ni de la manière de la combattre, mais de mener une réflexion sur les conséquences négatives et positives que cette situation induit sur notre activité d'architecte.

Une des conséquences négatives est l'inquiétude des investisseurs face à un avenir économique incertain, additionnée au ralentissement de la demande de production, qui se traduisent par la suspension provisoire de projets en cours, voir leur suppression totale. Ne nous attardons pas sur ces problèmes partagés par l'ensemble des secteurs d'activité, mais examinons quelques aspects positifs et leur incidence.

La revalorisation du patrimoine immobilier est une volonté politique clairement déclarée dans le processus de la relance économique, et les architectes vont pouvoir grandement y participer.

Plusieurs aspects sont actuellement très favorables à cette revalorisation :

- § Aspect économique en général : entreprendre des travaux d'amélioration de l'immobilier génère passablement de travail à un niveau régional.
- § Aspect économique en particulier : améliorer les performances d'isolation thermique d'un bâtiment permettra de fortes économies financières à long terme. Il s'agira donc d'inciter les propriétaires non locataires de leurs immeubles, donc moins sensibles à la hausse des charges, à entreprendre ces travaux. L'obligation d'attribuer une étiquette énergétique aux bâtiments serait certainement une mesure efficace.
- § Aspect environnemental : une population de plus en plus sensible aux problèmes d'environnement sera d'autant plus ouverte aux propositions permettant de diminuer les pollutions et de préserver les ressources naturelles.
- § Aspect approvisionnement énergétique : la flambée du prix du pétrole, fortement liée à des questions spéculatives et pratiquement sans rapport avec la loi du marché (l'offre et la demande) conjuguée à la rupture d'approvisionnement en gaz dont certaines régions pas si lointaines ont fait l'objet, ont provoqué une prise de conscience de la fragilité du système et déclenché une réflexion sur les possibilités d'une plus grande indépendance quant à l'accès aux ressources énergétiques usuelles.

Ce préambule a pour but d'introduire un des aspects de la rénovation des immeubles qui sera certainement lourd de conséquences.

En effet, pour des raisons économiques, constructives et d'efficacité, bon nombre de problèmes d'améliorations thermiques de bâtiments seront résolus par une intervention du côté extérieur de l'enveloppe, c'est à dire en toiture et sur le côté visible de la façade.

Cette fameuse façade qui permet à tout un chacun, initié ou pas, de disserte sur la beauté de sa couleur, l'harmonie de ses proportions ou de s'interroger sur la pertinence de ses

percements ou la qualité de sa matérialisation. Cette façade qui constitue un des éléments du décor permanent et reconnaissable de la ville. Cette façade qui s'inscrit et demeure dans la mémoire collective offrant ainsi autant de repères visuels. Cette façade si caractéristique de son époque qu'elle constitue autant de repères temporels.

Et le problème réside bien là. En modifiant l'enveloppe d'un bâtiment, c'est son identité que l'on modifie. Dans ce processus de rénovation, les ouvrages des années 50 à 80, qui ne bénéficient pas d'une protection telle qu'on la connaît en zone d'ancienne localité, et dont les performances thermiques sont généralement calamiteuses, seront certainement les premiers et les plus touchés. Le risque de voir disparaître une architecture, témoin de son époque, est bien présent.

Il n'est pas question ici de proposer ni solution ni marche à suivre, mais simplement lancer le débat et provoquer la réflexion que chacun d'entre nous aura certainement à mener dans un avenir très proche.

Capa'Cité 2008

La manifestation Capa'Cité 2008 a eu lieu du 8 au 13 septembre 2008 à la Chaux-de-Fonds. Je ne reviendrai pas sur la vocation de cette manifestation qui a été largement expliquée dans le P-V de l'AG 2008 mais je vais plutôt tirer un petit bilan de cette manifestation et de la participation du GPA, et faire un lien avec la formation.

Tout d'abord il faut souligner l'ampleur des tâches effectuées au sein du groupe de travail « stand dessinateurs et concepteurs » qui réunissait des représentants du CPLN, de la SIA-Ne, du GPA, du GAN, de la FSU, de l'ANIC, de la SIGGRAJ (association des géomètres), des électriciens et des techniciens du bâtiment. Ce groupe s'est réuni à quatre reprises pour mettre sur pied l'organisation du stand. Une série de planches démontrant de manière évolutive le travail de dessin d'un projet, relatif à chaque profession, a été élaborée afin d'offrir un support visuel aux explications livrées aux visiteurs. Nous remercions le bureau Ad'A architecture du grand travail fourni pour l'élaboration des planches destinées aux dessinateurs en bâtiments. Entreposées au CPLN, ces planches seront réutilisées lors de la prochaine manifestation de Capa'Cité.

Le bilan de cette manifestation est certainement à faire avec le recul du temps. Si, pendant leur passage devant le stand les écoliers ne se sont guère informés sur les professions représentées, c'est en grande partie en raison d'un manque de temps dû à une visite organisée par classe et non individuellement. Espérons que ce problème sera réglé par les écoles elles-mêmes et que les stands puissent évoluer, de façon plus interactive.

Je souhaiterais insister sur l'importance socio-économique, pour les architectes, que des dessinateurs soient formés par le biais de l'apprentissage. En effet, une revalorisation tant salariale que du statut de l'architecte, dépend grandement d'une juste répartition des tâches selon les catégories professionnelles de la SIA 102.

Séances de comité

Le comité GPA-Ne s'est réuni à plusieurs reprises afin d'aborder les questions d'actualité telles la participation à Capa'Cité 2008, la 2^{ème} rencontre avec l'aménagiste cantonal, la participation à la Fête de la Terre à Cernier, ou des questions plus récurrentes, comme l'harmonisation des règlements cantonaux, la politique publique des concours, l'interprétation de la réglementation concernant l'aménagement ou la construction, la Table Ronde du SAT, la table Ronde des Aménagistes, etc.

Tables Rondes

Deux membres du comité, Cédric Bart et Eric Ryser, participent à la Table Ronde du SAT et tiennent ainsi informé le GPA-Ne des différents sujets traités ainsi que des prises de positions et décisions.

Patrick Cuche participe à la Table Ronde des aménagistes, qui se tient 3 à 4 fois par année, et peut dorénavant assurer le relais.

Perspectives d'avenir

Le traitement des « affaires courantes » touchant les compétences du GPA-Ne, ainsi que l'organisation et le suivi des manifestations déjà prévues ou à venir, restent les principales perspectives du GPA-Ne pour 2009.

Lors des dernières séances de comité, nous avons débattu de mode d'organisation du travail et de la répartition des tâches au sein du comité afin de soulager la présidence et gagner en efficience. L'année 2009 offrira donc l'opportunité de mettre en œuvre des processus dynamiques indispensables à l'efficacité du GPA.

André Erard, Président du GPA-Ne

4.2 GPA - Groupe professionnel Architecture suisse

Le Groupe Professionnel Architecture suisse a pour vocation de promouvoir la compréhension à l'égard de l'architecture et renforcer la légitimité de la profession.

Le groupe professionnel architecture est présidé par M. Lorenz Bräker, architecte à Lausanne.

Christiane Bertschi est la représentante de la SIANE au conseil du groupe professionnel suisse. Michel Tanner est membre du comité au titre de représentant de la société spécialisée « Architecture et culture ».

4.3 GPGC - Groupe professionnel Génie Civil suisse

Le conseil du groupe professionnel GC s'est tenu les 30 et 31 mai à Zurich sous la présidence de C. Jauslin, ainsi que le 17 octobre à Berne sous la présidence de H. Dudli.

Thème principal : La communication. Le but est de trouver des moyens concrets d'améliorer l'image des ingénieurs civils dans les milieux professionnels et dans la société en général à travers une communication efficace.

Communication par médias internes: Le vecteur principal est le journal TEC21 (et dans une moindre mesure Tracé). Une meilleure collaboration entre la rédaction de TEC 21 et le groupe professionnel est souhaitée (proposition de sujets, critiques constructives).

Communication par médias externes: Le but est de faire paraître 4 fois par années des articles techniques dans un journal du dimanche. Parmi les thèmes proposés sont le Métro de Lausanne, la planification du trafic, le permafrost, protection contre les catastrophes naturelles,....

Le thème de la sécurité des parkings couverts a été médiatisé notamment par des articles de presse dans le Tages - Anzeiger et dans la presse locale et un sujet dans l'émission 10 vor 10 de SF1.

Brochure de présentation: une brochure de présentation de différents aspects du métier d'ingénieur civil est prévue dans le but de stimuler la relève. La brochure serait éditée en 6000 exemplaires en allemand et 1500 en français.

Manifestations: Une série d'émission sous le titre "Construisons le futur" est prévue sur SF1.

Une proposition est faite d'essayer de mettre sur pied un musée de l'ingénieur.

Révision de la LMP: Le GPGC a du donné son avis sur la révision de la LMP. Au vu des délais très courts durant la période estivale, il n'a pas été possible de réunir le groupe. Le président du GPGC (H. Dudli) s'est réuni avec le président du GPA (L. Bräker) et le président de la commission de la norme 142. Leur position commune est de refuser la révision en exigeant une distinction claire entre Fournitures/Construction et Services/Planification.

Révision de la norme SIA 103: Une révision de la norme SIA est souhaitée notamment par l'USIC. La SIA a cependant décidé d'un moratoire sur les modifications des normes d'honoraires, afin de réduire le nombre de normes.

Remplacement du président: Après 8 années à la présidence du groupe professionnel, C. Jauslin ne désirait plus poursuivre son mandat. Le groupe de travail formé pour lui trouver un successeur a proposé H. Dudli comme successeur. H. Dudli a été tout d'abord assistant à l'institut de mécanique des sols de l'EPFZ, il a travaillé de 1981 à 2001 au service des ponts et chaussées du canton des Grisons, terminant en tant que l'ingénieur cantonal adjoint. En 2002, il rejoint les chemins de fer rhétiques en tant que directeur adjoint, puis dès 2005 devient président de l'entreprise Edy Toscano AG. H. Dudli est élu président par acclamation.

Organisation interne: H. Dudli propose de remplacer le comité du BGI par des groupes de travail avec des tâches précises (appels d'offres/honoraires, technique/normes, relations avec les sections,...). Ces groupes seraient formés de membres du conseil. Cette proposition sera détaillée pour entrer en vigueur dès que possible.

D'autres informations sur le groupe professionnel peuvent être obtenues sur le site du GPGC selon le lien : <http://www.sia-bgi.ch/>

Jacques L'Eplattenier, représentant SIANE au GP-GC.

4.4 GPTI - Groupe professionnel Technique et Industrie suisse

Le groupe professionnel SIA Technique et industrie (GPT/I, www.sia-bgti.ch) regroupe seulement environ 900 membres, issus des sociétés spécialisées suivantes:

- § **CSFF**, Centrale Suisse des constructeurs de Fenêtres et Façade
- § **GIE**, Groupe spécialisé des installations et de l'énergie dans le bâtiment
- § **GII**, Groupe des ingénieurs de l'industrie
- § **SICC**, Société suisse des ingénieurs en technique du bâtiment
- § **SSG**, Société spécialisée de gestion dans la construction

Le GPT/I est présidé par Jobst Willers, ing. dipl. méc. HES/SIA, membre SIE/FHE. Le secrétariat est assuré par Daniel Röschli (SG-SIA).

L'événement phare de l'année 2008 a été l'organisation des Journées de la Technique du 3 au 9 novembre.

Au cours de l'année 2008, les thèmes traités ont notamment été:

- § le début des activités du centre de conseils pour les entreprises (*Beratungszentrum*, www.bzti.ch). Ces services existent uniquement en allemand
- § l'initiative pour l'efficacité énergétique (IEE) dans les bâtiments, dont le réseau devrait en principe intégrer quelques romands.
- § une revue des possibilités de formation continue.

Daniel Philippin, vice-président du GPT/I suisse et délégué SIANE au conseil

4.5 GPSAE - Groupe professionnel Sol-Air-Eau suisse

Le groupe professionnel Sol/Air/Eau est le réseau de compétence et la plate-forme interdisciplinaire pour toutes les professions ayant trait à l'environnement construit.

Il est constitué des sociétés spécialisées suivantes :

- § **CHGEOL**, Association suisse des géologues
- § **GPC**, Groupe spécialisé des ponts et charpentes
- § **GTS**, Groupe spécialisé pour les travaux souterrains
- § **FSA**, Fédération Suisse des Architectes Paysagistes
- § **SSF**, Société spécialisée de la forêt
- § **FSU**, Fédération Suisse des Urbanistes
- § **Geosuisse**, Société suisse de géomatique et de gestion du territoire
- § **SSMSR**, Société Suisse de Mécanique des Sols et des Roches
- § **SVU-ASEP**, Association Suisse des Professionnels de l'Environnement

La présidence du groupe spécialisé est assurée par Dr. Fritz Zollinger, Ingénieur en génie rural et géomètre à Zurich. D'autres informations se trouvent sur le site du groupe d'après le lien : <http://www.sia.ch/bwl>

5a Activités de la section

5.1 Rencontre entre les associations professionnelles et le DGT

La précédente rencontre entre les associations professionnelles et le chef de département de la gestion du territoire avait été organisée le 11 mai 2006, il avait alors été souhaité que ces rencontres soient annuelles.

Malgré plusieurs sollicitations initiées par la SIA-Ne, la rencontre suivante n'a pu avoir lieu en 2007 et a finalement été planifiée au 11 mars 2008.

Les associations suivantes ont participé à cette réunion, représentées par une ou plusieurs personnes :

- § GAN Groupe des architectes neuchâtelois (Riccardo Chieppa)
- § ANIC Association neuchâteloise des ingénieurs civils (Olivier Mauler et Christian Robert-Grandpierre)
- § SwissEngineering – section neuchâteloise (François Terraz)
- § SIA – section neuchâteloise (Julien Dubois, Jacques l'Eplattenier, Jean-Marc Angehrn)

Le conseiller d'Etat Fernand Cuche était accompagné de plusieurs chefs de service ou d'office, en particulier : M. Nicolas Merlotti des Ponts et Chaussées, M. Yves-Alain Meister de l'Office des routes cantonales, MM. Philippe Donner et Aubry du service des bâtiments.

M. Dominique Bourquin de l'Aménagement du territoire et M. Pascal Vuilleumier de l'office des Transports étant excusés.

Les thèmes suivants, prévus à l'ordre du jour, ont été abordés :

Présentation des nouveaux chefs de service

Monsieur Fernand Cuche accueille les participants et présente les nouveaux chefs de service, ainsi que ceux qui participent à la réunion. Il s'ensuit la présentation des différentes associations représentées.

Stratégie cantonale et projets d'avenir pour les services respectifs

Chaque représentant des services fait un tour d'horizon des projets en cours et des perspectives d'avenir. Il est notamment question : de la nécessaire adaptation des bureaux d'études aux nouvelles perspectives dans les différents domaines.

Pour les **routes**, il a été beaucoup construit dans les 30 dernières années et l'orientation future se dessine plutôt vers l'entretien et la maintenance. Des synergies sont également à développer entre les modes de transport.

Concernant les **routes nationales**, la mise en place des filiales régionales de l'OFROU avec la reprise de la gestion des RN par ces centres a considérablement changé la donne. Le Tunnel de Serrières et le réaménagement de la jonction de Vauseyon font toutefois exception à ce transfert.

Pour les **routes cantonales**, un crédit d'étude (4 mio.) permet d'avancer le projet H20 entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle en attendant la décision quant à son classement en route nationale. Les autres projets évoqués sont la liaison H18-H20 à l'Est de la Chaux-de-Fonds (projet d'agglomération), l'établissement de cartes indicatives des dangers pour les cours d'eau, ou l'assainissement de certains ouvrages d'art.

Pour les **bâtiments**, il est question de rattraper des tâches d'entretien qui ont été différées, mais aussi d'importants projets tels que l'école ARC à Crêt-Taconnet Neuchâtel, les nouveaux établissements pénitenciers, l'implantation de l'IMT à Neuchâtel. L'énergétique dans les bâtiments est également évoquée comme thème essentiel.

En **aménagement du territoire** : sont évoqués la procédure comparative d'octroi des permis de construire dans les cantons de Neuchâtel et Fribourg, les changements de responsables et de collaborateurs au sein du SAT, l'évolution de la table ronde et l'attention à porter à l'aménagement de la Béroche liée à son développement prévisible.

TransRUN, compétences d'études et de réalisation des bureaux neuchâtelois

Le chef de département présente l'état d'avancement actuel du dossier et du projet d'agglomération global, pour lequel une première décision tombera courant 2009 au niveau de la Confédération. Il est également question de la variante retenue, du financement, de la phase actuelle d'information, des difficultés de rentabilité du projet global, et du partenaire incontournable que sont les CFF dans ce projet.

Les associations tiennent à faire savoir que toutes les compétences requises pour l'étude de ce projet, sa planification et la réalisation de cette importante liaison sont présentes dans le canton et dans les bureaux d'études représentés par nos associations. Il est évoqué également la problématique du partenariat public-privé et les réserves quant au recours à l'entreprise générale pour ce type de projet.

La réunion de ce jour sera relatée au prochain comité de pilotage (MM. Soguel, Studer et Cuche). Le comité de pilotage souhaite disposer fin 2008 de suffisamment d'informations pour décider du mode de financement. Les associations seront tenues au courant.

Relais entre le département, les services et les associations professionnelles

La table ronde est fonctionnelle comme plate-forme de liaison entre les architectes, et les services. Une proposition de contact avec M. Pascal Bourquin est suggérée par M. Cuche. Une plate-forme d'échanges similaires est souhaitée pour les Ponts et Chaussées et les Transports avec les associations concernées (ANIC, SIANE) pour traiter d'objets sortant du cadre des relations habituelles « mandant – mandataire ». Nicolas Merlotti y est favorable, sur la base de deux réunions annuelles par exemple. La première sera planifiée avant l'été 2008.

Formation professionnelle et formation des apprenants

Les thèmes de la formation des apprentis au sein de l'administration et de la prise en compte de la formation d'apprentis dans les critères d'évaluation des appels d'offres sont rapidement évoqués, sans décision particulière.

Encouragement des professions, manifestations 15n de l'architecture contemporaine 2008, Distinction Romande d'Architecture 2.

Le président SIANE fait état des prochaines manifestations importantes dans le domaine de l'architecture : 15n de l'architecture contemporaine en avril 2008 et nouvelle édition de la distinction romande d'architecture DRA II en 2010.

Le chef de département reconnaît l'importance de l'intégration des nouvelles constructions dans l'environnement et la nécessité d'un développement qualitatif de l'architecture.

La prochaine rencontre est prévue au 1^{er} semestre 2009.

Jean-Marc Angehrn, secrétaire SIANE, participant à la réunion du 11.03.2008.

5.2 Formation des apprentis dessinateurs

Commission de Formation du Tronc Commun des Dessinateurs (CFTCD)

L'activité de la CFTCD a été principalement axée en 2008 sur l'organisation du stand des dessinateurs au village de la construction de **Capa-Cité** (foire aux apprentissages) qui s'est déroulée du 8 au 13 septembre 2008 à La Chaux-de-Fonds. Notre stand a présenté les métiers de dessinateurs dans la construction par des panneaux et par la présence d'apprenants et de maîtres d'apprentissage.

La manifestation s'est bien déroulée. A notre sens, elle a été un succès; mais le succès ne sera réel, que lorsque nous constaterons un engouement chez les jeunes pour nos métiers et l'augmentation du nombre de bureaux formateurs.

Un grand merci à nos membres qui ont participé à cette manifestation.

Commission de la formation professionnelle pour les dessinateurs en génie civil - commission de surveillance des cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs en génie civil (AAKBZ)

La commission a tourné au ralenti en 2008 et s'est principalement investie dans la finalisation de l'**ordonnance d'application sur la formation des dessinateurs**.

Cette dernière devrait entrer en vigueur début 2010, et donc déployer ses effets sur les apprentissages qui débutent en automne 2010. Les apprentis qui ont débuté leur apprentissage sous le régime actuel finiront sous le régime actuel. L'ordonnance est mise en consultation ce début d'année.

Nous prévoyons une séance d'information des chefs experts, présidents des cours d'introduction (à l'avenir cours interentreprises) et présidents des associations de maîtres d'apprentissages romands fin octobre (en principe le 29.10.09) à Lausanne.

Notre commission sera en principe dissoute avec la fin du régime actuel, soit en 2013 lorsque les derniers apprentis obtiendront leur CFC sous ce régime. Nos tâches seront alors reprises par l'**association des formateurs en planification du territoire et de la construction - Suisse** (ADF-PTC.CH) qui est l'association faîtière des maîtres d'apprentissages.

Cette association existe déjà mais manque cruellement de représentants romands... Si l'un de vous se sent appelé, merci de contacter le soussigné.

Görge Blendermann, membre GC de la CFTCD et représentant de la SIA auprès de l'AAKBZ

Commission neuchâteloise pour la formation des apprentis dessinateurs en bâtiment (CFDB)

Les associations professionnelles ont pour tâche de s'impliquer dans la formation professionnelle, et notamment dans la formation des jeunes par l'apprentissage.

Il est en effet essentiel que les professionnels transmettent leurs connaissances aux générations suivantes et assurent un renouvellement suffisant des effectifs et la qualité de la formation.

La commission CFDB a été constituée par les associations professionnelles actives dans le bâtiment (GAN, UTS, FSAI, FAS, ANDB et SIA). Elle est garante de la qualité de la formation des dessinateurs en bâtiment, en assurant les tâches principales suivantes :

Relations avec l'école (CPLN-EAM) : représentation des associations, proposition d'enseignants, participation aux règlements des contentieux, contrôle des matières enseignées, organisation de l'examen de 1^{ère} année (CAC), du pré-CFC et du CFC blanc.

Relations avec l'Etat : représentation des associations à la commission fédérale de formation, au département de l'instruction publique (DIPAC), à la commission cantonale de surveillance, organisation des cours interentreprises, contribution et assistance aux CFC et à la remise de ceux-ci.

Participation financière : subventionnement des cours blocs, de la bibliothèque de l'école, achat de matériel informatique ou spécial, participation aux frais des cours interentreprises, à l'indemnisation des experts pour les visites aux apprentis et aux CFC. Le budget annuel est de CHF. 15'000.- environ.

Il est ainsi essentiel que les bureaux d'architecture s'engagent pour soutenir la CFDB dans ces tâches tant en déléguant des professionnels pour accomplir les diverses prestations de la commission qu'en garantissant son financement par le paiement de la cotisation annuelle.

La CTDB compte sur vous et vous remercie de votre apport.

Avis important : la CFDB cherche plusieurs professionnels du domaine du bâtiment d'accord de s'engager pour garantir les tâches décrites ci-dessus et remplacer progressivement les personnes qui assument actuellement les prestations de la commission à parfaite satisfaction depuis de nombreuses années. Le temps consacré aux diverses tâches de la commission est souvent modeste mais essentiel à garantir le bon fonctionnement du système.

Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au soussigné qui leur fournira toutes les précisions utiles.

Pierre Sandoz, membre du comité et membre Architecte de la CFTCD.

5.3 Prix de la SIA

Chaque année, le comité de la section neuchâteloise attribue un prix de CHF. 500.- pour récompenser un travail de maturité particulièrement intéressant ou innovant dans les domaines techniques. En 2008, les lycées Blaise Cendrars de La Chaux-de-Fonds et Denis-de-Rougemont à Neuchâtel nous ont proposé chacun un dossier. Le lauréat est Monsieur **Steve Clerc**, étudiant au DdR à Neuchâtel, qui a été récompensé pour son travail, intitulé : « **Sécurité des cordes d'escalade** ».

Le comité attribue également un prix en nature (équivalant à CHF. 125.-) à chaque apprenti des sections du domaine de la construction du CPLN ayant obtenu la meilleure moyenne générale lors de l'examen final de CFC. Les lauréats 2008 sont :

- § génie civil : M. Gilles Bernard Mery
(bureau B. Simon et Associés à Peseux)
- § bâtiment : M. Damien Etienne
(bureau Geninasca-Delefortrie SA à Neuchâtel)
- § aménagement du territoire : pas de candidat
- § géomaticiens : M. Hervé Von Gunten
(bureau Nussbaum Ingénieurs Géomètres à St-Blaise)

Nous félicitons l'ensemble de ces étudiants pour la qualité de leur travail et leur souhaitons plein succès dans la poursuite de leur formation et dans leur activité professionnelle.

Jean-Marc Angehrn, secrétaire SIANE

5.4 Rencontre des comités romands

Sur l'impulsion de votre comité, une première rencontre des représentants des comités romands avait été organisée le 5 mai 2007 à La Chaux-de-Fonds. Il s'en est suivi l'élaboration de propositions de chaque section pour la mise sur pieds d'un cahier des charges.

Les rencontres suivantes ont été organisées entre les délégués des sections. Il a été décidé de se focaliser autour de la création d'un site internet romand, premier projet de rapprochement des sections. Il ressort également de ces rencontres : la nécessité, pour la SIA, de renforcer sa communication, de mieux valoriser le label et de renforcer ses liens à l'interne comme à l'externe. Par ce biais, il sera possible d'assurer la pérennité des informations et des dossiers au sein des sections.

Ce site internet romand aura ainsi pour objectifs :

- § Le renforcement de l'identité des sections romandes
- § Le renforcement de la communication SIA romande
- § Le renforcement de la cohésion entre membres
- § La promotion de l'image des professions auprès du grand public et des médias
- § Le développement de synergies entre les sections.

Pour concrétiser le projet et mettre en œuvre le site, un coordinateur romand serait engagé pour tâches premières suivantes :

- § Assurer le lien entre les sections durant l'établissement du projet puis continuera sont Mettre en œuvre, au niveau romand, des actions de communications et de promotion.

- § Faire le lien avec la direction de la SIA
- § Participer au développement de nouveaux projets communs aux sections romandes.

La création de ce poste reste cependant à valider lors des prochaines réunions, après consultation par les sections respectives.

Julien Dubois, représentant SIA-Ne aux rencontres des comités romands

5.5 Interventions : Halle Volta, procédure de concours,..., Jeunes Rives

Entre la fin de l'année 2007 et l'été 2008, le comité a réagi, par diverses correspondances et par une rencontre avec une délégation des autorités communales de la ville de La Chaux-de-Fonds, à la procédure adoptée pour la réalisation de la halle Volta (une salle de gymnastique double, un parking et des fonctions annexes).

Pour mémoire, la genèse de ce projet date de 2003. En effet, à cette époque, un crédit d'étude a été voté par le législatif pour le lancement d'un concours d'architecture.

Diverses circonstances, liées principalement aux difficultés financières communales et cantonales n'ont pas permis de poursuivre les intentions initiales et ce projet a été interrompu.

Le projet Halle Volta refait surface en décembre 2007, après le vote du crédit de construction par le législatif. Le dossier a été présenté, par le conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds comme étant bien avancé. Il ressort de cette annonce que le projet a été réalisé à l'interne par les services communaux et que les maîtres d'œuvre sont la ville de La Chaux-de-Fonds et l'Etat de Neuchâtel.

Dès lors, le comité a tenté, d'une part de comprendre les raisons qui ont mené à l'abandon du concours et d'autre part de savoir si les lois sur les marchés publics étaient respectées.

La raison évoquée par le conseil communal pour expliquer l'abandon du concours est que l'octroi d'une subvention fédérale ne permettrait pas de tenir les délais d'un concours. Au sujet des lois sur les marchés publics, les autorités ont rassuré le comité sur le respect des procédures légales tout en évoquant le fait que les prestations préparatoires d'exécution, d'exécution et de mise en service feraient l'objet d'une procédure ouverte.

Le comité a tenté d'expliquer aux autorités qu'une séparation claire entre le rôle du maître d'ouvrage et du mandataire était nécessaire, que les AIMP peuvent laisser une marge d'interprétation mais qu'en général les projets de ce type font l'objet de concours d'architecture et non pas seulement d'appels d'offre pour des prestations techniques.

Lors de la rencontre avec la délégation communale et après avoir évoqué les sujets ci-dessus, la discussion s'est poursuivie par un débat sur la pertinence du concours et sur la qualité des bâtiments issus d'une telle procédure. Les autorités se sont montrées sceptiques et ont mis en avant la lourdeur des procédures de concours.

Désireux de trouver un épilogue et surtout dans le but d'éviter que le cas « halle Volta » ne se répète, le comité a rappelé aux autorités que la SIA est présente pour soutenir les autorités lors de lancement de concours et qu'elle demeure vigilante quant au respect des procédures légales.

Le comité a aussi invité les représentants communaux à participer à un séminaire-débat sur le thème du concours d'architecture qui devrait avoir lieu cet automne.

Antonio Gallina, membre du comité et participant à la réunion avec la Ville de la Chaux-de-Fonds

Le comité est également intervenu auprès de la Ville de Neuchâtel en interpellant Madame Valérie Garbani, conseillère communale, pour obtenir des informations et des précisions sur le développement du dossier de l'aménagement des Jeunes Rives à Neuchâtel.

Nous n'avons pas obtenu de réponse directe et il nous a été prié de patienter jusqu'à l'annonce d'octobre 2008 proposant de traiter l'aménagement des Jeunes Rives au travers du concours Europan.

5.6 Présentation des professions SIA aux lycéens

Le comité a décidé courant 2008 de lancer une opération de présentation des professions SIA orientées sur la construction, auprès des lycéens, comme cela se pratique depuis plusieurs années avec succès dans le canton de Vaud.

Après divers contacts initiaux, l'occasion s'est présentée de participer à la semaine technique organisée par l'association IngCH dans les gymnases et lycées pour promouvoir le métier d'ingénieur.

La SIA-NE a ainsi convenu de présenter, le 28 novembre 2008, les professions d'ingénieurs (génie civil, géomatique, physicien, CVS, environnement) pratiquant dans le domaine de la construction.

Après une courte introduction sur la SIA en général, trois membres du comité représentant chacun des domaines spécifiques ci-dessus ont présenté les principaux aspects et attraits de leur profession. La conférence s'est poursuivie par la présentation d'autres aspects de la formation d'ingénieurs, notamment : filières de formation, écoles, importance des langues, perspectives et débouchés, évolution du travail d'un ingénieur dans un bureau au cours de sa carrière, contraintes et avantages de telles professions, salaires.

Notre présentation initiale a débouché sur une période de questions-réponses assez nourrie, la présentation ayant manifestement attisé l'intérêt des étudiants ayant fait le choix de participer à cette semaine et de suivre cette présentation.

Au vu de ce succès initial, cette expérience sera certainement renouvelée en 2009. La possibilité de l'étendre à d'autres lycées ou écoles sera également examinée.

Jean-Marc Angehrn, secrétaire SIANE, participant à la présentation du 28.11

5.7 Rencontre avec l'ingénieur cantonal des Ponts et Chaussées

Lors de la réunion entre les associations professionnelles et le chef du département de la gestion du territoire accompagné de ses chefs de services, il avait été prévu d'organiser une réunion entre les représentants des associations d'ingénieurs (SIANE, ANIC) et M. Nicolas Merlotti, ingénieur cantonal et chef du service des Ponts et Chaussées.

Une liste des thèmes à aborder a été proposée en vue d'organiser la première réunion à la fin de l'été 2008. Les thèmes suggérés ont fait l'objet de discussions et la séance, repoussée, n'a pas encore eu lieu.

5.8 Rencontre avec Hôpital Neuchâtelois

Le 30 octobre 2008, une délégation du comité SIANE, emmenée par son président Julien Dubois, a rencontré les représentants du Service des constructions d'Hôpital neuchâtelois. A relever que c'est Monsieur Pierre Bottlang, architecte dudit service, qui avait demandé une présentation de la SIANE.

Les échanges qui ont eu lieu à cette occasion ont permis de confirmer notamment qu'Hôpital neuchâtelois doit se soumettre aux marchés publics. Des informations ont été communiquées au sujet des normes et contrats SIA. L'organisation de concours d'architecture a aussi été envisagée, de même que le fait de travailler régulièrement avec des teams traditionnels de planificateurs architectes et ingénieurs. Le bilan de la rencontre a donc été positif et s'oriente vers ce que souhaite la SIANE.

Au final, un document rassemblant les listes des "bureaux SIANE", figurant sur le site Internet de la section, a été remis au Service des constructions d'Hôpital neuchâtelois, dans la perspective du choix de mandataires potentiels dans le cadre de ses futurs projets.

Daniel Philippin, participant à la réunion du 30 octobre 2008

5.9 Site Internet

Le site Internet www.siane.ch est en service depuis plus de 5 ans, avec un contenu organisé selon l'ancien classeur édité par la section et mis à jours une demi-douzaine de fois par année.

Les derniers sujets d'actualité sont accessibles depuis la page d'accueil et archivés sous le menu "communications" de la navigation dans les pages intérieures.

Un lien direct permet également d'accéder aux **listes des bureaux SIANE**, classés selon leurs groupes professionnels. Rappelons que cette "vitrine" est uniquement offerte aux bureaux qui acceptent de payer la cotisation annuelle de membre collectif, permettant à la section de continuer d'organiser ses activités. Les membres restent responsables de contrôler leurs coordonnées et d'indiquer à info@siane.ch les éventuels changements intervenus.

Le comité est conscient de la nécessité de mettre en place une procédure de mise à jour des actualités souple, simple, rapide et en quasi temps réel.

La démarche de rénovation du site SIA-Ne a été mise en attente en 2008, dans la mesure où un développement d'un site régional (au niveau romand) accompagné de pages cantonales personnalisées par chaque section est envisagé (voir point 5.4).

Toutefois, en cas d'absence de décision rapide sur cette plateforme commune en 2009, le comité reprendra le dossier pour réaliser, au moins à titre intermédiaire, une modernisation de notre outil de communication et d'échanges.

Un renforcement des prestations aux membres, via le site Internet, et des améliorations de ce dernier sont également en cours d'étude.

5b Manifestations, visites, conférences

5.10 15n de l'architecture contemporaine

La 15n organisée annuellement s'est tenue en 2008 du 19 au 27 avril. Elle a rencontré un franc succès auprès du public, dans notre canton, comme dans les autres régions. Les visiteurs des diverses réalisations présentées ont généralement été nombreux et les maîtres d'ouvrages des différents objets étaient globalement très satisfaits de la manifestation.

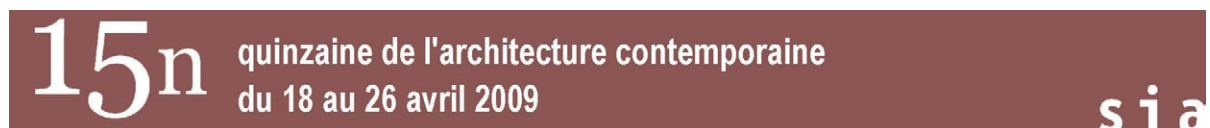
Il a donc naturellement été décidé de reconduire la manifestation dans le canton de Neuchâtel en 2009. Manifestation qui s'étendra cette année au canton de Berne également.

Entre la fin de l'année 2008 et ce mois d'avril, le comité SIANE a collaboré activement avec le comité d'organisation, les sections romandes et bernoise de la SIA à la préparation de la quatrième édition de la « quinzaine de l'architecture contemporaine », ci-après 15n.

Le thème des visites architecturales a toujours été cher aux architectes de la SIA. Si elles étaient jusqu'à présent souvent destinées aux membres professionnels, la 15n s'adresse maintenant en priorité au public.

Cette manifestation, propose, à l'image d'un festival, de découvrir chaque année des réalisations architecturales de membres SIA en compagnie du Maître de l'ouvrage, de l'architecte et de l'ingénieur.

Pendant une semaine et deux week-ends, du samedi 18 au dimanche 26 avril 2009, 108 bâtiments répartis en Suisse Romande et dans le canton de Berne seront ouverts aux visiteurs. Pour notre canton 7 ouvrages sont présentés.



Le but de la 15n est de permettre au public de découvrir un échantillon de la production architecturale actuelle et de développer et améliorer ainsi sa perception du travail des professionnels SIA.

Aucune sélection préalable n'est faite par les organisateurs. Les visites accompagnées de commentaires doivent permettre au public de découvrir le travail des architectes et ingénieurs sans le filtre d'un jury professionnel.

S'inspirant d'expériences conduites avec succès dans divers pays d'Europe ; en particulier en Allemagne, en France et aux Pays-Bas, la 15n offre la possibilité de découvrir, par des visites in situ, un ensemble de réalisations architecturales et urbaines récentes en Suisse romande.

C'est pour le public une opportunité d'appréhender les problématiques architecturales contemporaines, les enjeux du développement urbain et de comprendre le rôle des professionnels SIA dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Une des particularités de la 15n est de solliciter la participation active des membres, ingénieurs et architectes : ce sont eux qui proposent une ou plusieurs de leurs réalisations et qui, avec le Maître de l'ouvrage, se chargent d'accueillir les visiteurs sur les lieux et de leur fournir les explications utiles.

Les jours et horaires de visites de chaque objet sont fixés en fonction de la disponibilité de l'architecte et du Maître de l'ouvrage. Les réalisations proposées aux visiteurs sont rassemblées dans une brochure et un dépliant diffusés gratuitement à partir du début du mois de mars 2009.

Pour le comité SIANE, la participation à cette manifestation annuelle a demandé, principalement, la diffusion des demandes d'inscription à la 15n aux membres SIA neuchâtelois, les relances et réponses aux demandes des membres, la participation aux séances du comité d'organisation à Lausanne, la diffusion des brochures, dépliants et affiches auprès des collectivités publiques (cantonales et communales), des principaux musées de notre canton et de quelques commerces.

En parallèle et afin de divulguer le plus largement possible la 15n, le comité SIANE a transmis un communiqué de presse aux médias cantonaux.

Antonio Gallina, représentant SIANE auprès du comité d'organisation de la 15n

5.11 Distinction romande d'architecture - DRA II

La première édition de la Distinction Romande d'Architecture, dont le palmarès a été révélé en 2006, a suscité un fort intérêt, tant de la part des professionnels que des médias et du grand public. Rappelons que cette manifestation quadriennale a pour vocation :

- § de promouvoir des réalisations architecturales exemplaires, achevées en Suisse romande pendant la période concernée ;
- § d'ouvrir le grand public au rôle culturel et responsable de l'art de bâtir l'environnement ;
- § de valoriser l'engagement primordial dans la qualité architecturale des maîtres d'ouvrage, des maîtres d'œuvre et des acteurs en général de la construction.

Dans le cadre de la DRA II, la procédure prévue pour atteindre ces objectifs est la constitution d'un jury de niveau international chargé de sélectionner un ensemble de réalisations remarquables sises en Suisse romande et achevées entre le 1er avril 2006 et le 31 mars 2010. Les maîtres de l'ouvrage et les architectes concernés verront leur démarche reconnue au travers d'une cérémonie, en septembre 2010, d'une exposition itinérante et d'une publication.

La recherche de fonds étant bien avancée, ces prochains mois seront consacrés à la mise en place du jury ainsi que la définition du concept de communication.

Nous vous informerons des dates d'inscriptions en temps voulu par le biais du site internet de notre section et nous espérons vivement que beaucoup d'entre vous se sentiront concernés.

Julien Dubois, Président de la section et co-président de la DRA II

5.12 Séminaires et conférences

Aucun séminaire ou conférence n'ont été tenus en 2008.

Plusieurs projets sont cependant en gestation et se concrétiseront courant 2009 sur les thèmes de la procédure de concours et du partenariat public – privé notamment.

Une conférence sur le thème « **Prise en compte des problèmes sismiques dans le développement d'un projet architectural** » est prévue à Neuchâtel le **26 mars 2009** avec la participation des bureaux lauréats du prix d'architecture et d'ingénierie parasismique 2007 pour nous présenter ces aspects au travers de leurs projets.

Le bureau d'architecture Bonnard et Woeffray et le bureau d'ingénieurs Kurmann et Cretton à Monthey présenteront notamment leur réalisation :

« **Logements collectifs les Iles à St-Maurice** ».



St-Maurice – lotissement les Iles © Bonnard + Woeffray - Monthey



Le bureau d'architecture Bassi et Carella et le bureau d'ingénieurs et Guscetti et Tournier à Genève et Carouge présenteront notamment leur réalisation :
« Ecole de la Maladière à Neuchâtel »

Jean-Marc Angehm, secrétaire SIANE

5.13 Visites et activités culturelles

Trois visites techniques ont été organisées en 2008. Elles ont fait l'objet d'une plaquette de présentation de l'ouvrage transmise à tous les membres avec l'invitation.

Visite du complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel (26 avril 2008 – AG)



Organisée dans le cadre de l'assemblée générale 2008, la visite du complexe des institutions cantonales CMN – HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel a été fréquentée par une cinquantaine de personnes, la visite ayant été étendue aux membres du groupe des architectes neuchâtelois GAN.

Visite du Rolex Learning Center de l'EPFL – 17 juin 2008



Le 17 juin 2008, le comité SIANE a organisé une visite de chantier, étendue à la section vaudoise de la SIA, du Rolex Learning Center de l'EPFL en cours de construction sur le site de l'EPFL à Ecublens.

Ce centre constituera à sa mise en service en 2010, le point d'entrée privilégié de l'EPFL, jouant un rôle de signalétique important. Le projet a fait l'objet d'un concours de préqualification réunissant 189 candidats, suivi d'un mandat d'études préliminaires pour les 12 bureaux retenus. Au terme de celui-ci le jury a désigné le projet lauréat en décembre 2004 en retenant le « Learning Center » du bureau Sanaa des architectes Kazuyo Sejima et Ryue Nishizawa à Tokyo.

Vous trouvez d'autres informations sur le projet sur le site : <http://learningcenter.epfl.ch>

La visite était constituée de deux parties :

- § Une présentation préalable du projet dans la salle de conférence du chantier par Monsieur Christian Maillet, directeur adjoint du projet au sein de l'entreprise Losinger.
- § Une visite guidée et commentée de ce chantier hors normes sous la conduite de M. Maillet.

De l'avis de l'ensemble des participants à cette sortie lausannoise la visite a été passionnante. Environ 30 personnes ont participé à la première session « neuchâteloise » du 17 juin - le nombre de places étant limité, une deuxième visite a été prévue pour les inscrits vaudois.

Jean-Marc Angehm, secrétaire SIANE

Visite de chantier : Tunnel de Serrières – travaux préparatoires (19 septembre 2008)

Le tronçon Auvernier-Est – Serrières, dont le tunnel de Serrières est l'ouvrage principal, est le chaînon manquant de l'autoroute A5 sur le territoire neuchâtelois. Ce projet de longue durée aura de nombreuses phases intéressantes, c'est pourquoi la SIA-NE a prévu d'organiser plusieurs visites sur toute la durée du chantier.

La première visite a porté sur les travaux préparatoires

M. Adrien Pizzera, chef de projet Tunnel de Serrières à l'ORN5 a d'abord exposé le contexte historique et politique du projet.

M. André Vaucher, directeur général des travaux et M. Jean-François Vullioud, responsable de la gestion des matériaux, tous deux ingénieurs du groupement GREASE, ont ensuite présenté le projet dans son ensemble, en relevant particulièrement les problématiques liées aux étapes de chantier aux portails nécessitant différentes phases de déviations du trafic, à la gestion et à l'évacuation des matériaux, ainsi qu'à l'exiguïté des zones de chantier et à la proximité des riverains.

Après ces exposés et les réponses aux questions des participants, le groupe s'est déplacé dans la zone du chantier du portail Auvernier et a pu observer l'avancement des travaux:

- § La 1^{ère} phase de déviation de la RC5 est réalisée
- § Le bétonnage du passage inférieur sur la voie TN est achevé
- § L'excavation de la fouille au portail a débuté.



La visite s'est terminée par un apéritif dans les locaux de la DLT à Auvernier, offert par la SIA-NE.

La prochaine visite de cet important chantier devrait en principe avoir lieu au cours de l'automne 2009, quand le tunnel sera en cours d'excavation.

Jacques L'Eplattenier, vice-président SIA-Ne et organisateur de la visite.

6. Comptes 2008

6.1 Comptes 2008 - Pertes & Profits – Budget 2008

Produits	Comptes 2008		Budget 2008	
- Cotisations individuelles		13'000.00		13'000.00
- Cotisations de bureaux 2007		480.00		500.00
- Cotisations de bureaux 2008		20'680.00		20'000.00
- Dividendes actions		432.00		200.00
- Intérêts sur compte placement UBS		271.75		150.00
- Intérêts sur CCP		41.60		15.00
- Produits sur conférences		0.00		2'000.00
Charges				
- Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
- Forfait caissier	2'000.00		2'000.00	
- Frais de comité et de représentation	2'743.30		5'000.00	
- Frais administratifs, impression journal SIA	1'355.85		3'000.00	
- Cotisations, divers	690.00		700.00	
- Documentation – formation	588.40		1'500.00	
- Prix pour étudiants	875.00		1'000.00	
- Conférences – débats – charte	181.05		4'000.00	
- GPA-NE	2'148.75		3'000.00	
- Site Internet SIANE	2'371.20		3'000.00	
- Manifestation Capa'Cité	1'003.95		1'500.00	
- Participation à la 15n d'architecture	2'000.00		2'000.00	
- Participation à la Fête de la Terre 2008	0.00		2'000.00	
Totaux	25'957.50	34'905.35	38'700.00	35'865.00
Bénéfice / perte exercice 2008	8'947.85			2'835.00
Totaux	34'905.35	34'905.35	38'700.00	38'700.00

Commentaires

Au lieu d'un déficit prévu de 2'835.-, la SIA neuchâteloise a réalisé un bénéfice de 8'947.85 pour l'année 2008. Ceci s'explique essentiellement par des charges moins élevées que les montants prévus dans le budget 2008.

§ La participation à la Fête de la Terre 2008 n'a pas été concrétisée.

§ Les charges pour les conférences ont été nettement inférieures au budget.

§ Comme en 2007, des économies substantielles ont été réalisées sur les frais de comité et de représentation ainsi que pour les frais administratifs.

6.2 Comptes 2008 - Bilan

		Actif	Passif
CCP		38'165.48	
UBS c/placement FI 57'983.1		31'230.65	
Actions "Maison SIA ZH"		1.00	
Actions "SA Edition Tech"		1.00	
Actifs transitoires (débiteurs coti bureaux)		75.00	
Actifs transitoires (charges payées d'avance)		0.00	
Actifs transitoires (participation repas comité)		1'578.85	
Actifs transitoires (Prorata Capa'Cité)		2'259.15	
Autres actifs transitoires		0.00	
Impôt anticipé		539.10	
Matériel, télécopieur		1.00	
Passifs transitoires			10'854.25
Capital au 31.12.2007	54'049.13		
Bénéfice au 31.12.2008	8'947.85		
Capital au 31.12.2008			62'996.98
Totaux		73'851.23	73'851.23

6.3 Comptes 2008 – Détail des transitoires figurant au bilan et évolution du capital

Débiteurs		
- Cotisations individuelles 4ème trimestre 2008	75.00	
- Pro-rata Capa'cité des autres associations	2'259.15	
- Participation membres du comité pour repas	1'578.85	
Passifs transitoires		
- Swisscom, novembre à décembre 2008		60.50
- Forfait caissier 4ème trimestre 2008		500.00
- Forfait secrétaire 2ème semestre 2008		5'000.00
- Frais de secrétariat pour 2008		63.10
- Mise à jour site Internet en 2008		2'235.40
- Divers frais de représentation et comité pour 2008		458.20
- Divers frais pour manifestations 2008		97.05
- Remboursement cotisations bureau (paiement en trop)		2'240.00
- Frais pour Capa'cité 2008		200.00
	3'913.00	10'854.25

Evolution du capital		
- Capital initial	54'049.13	
- Bénéfice de l'exercice 2008	8'947.85	
CAPITAL FINAL AU 31.12.2008	62'996.98	

Points 6.1 à 6.3, Andreas Hufschmid, caissier SIANE, mars 2009

6.4 Rapport des vérificateurs des comptes 2008

SIA – Section neuchâteloise

Assemblée générale du jeudi 2 avril 2009

Rapport des vérificateurs des comptes

Les soussignés ont procédé mercredi 11 mars 2009 à la vérification des comptes de l'exercice 2008 à l'Hôtel Alpes et Lac à Neuchâtel. Cette vérification s'est déroulée avec la participation active du caissier M. Andreas Hufschmid qui a mené à bien tout le travail de comptabilité.

Les vérificateurs ont passé en revue l'ensemble des écritures et des pièces justificatives et ils ont trouvé les comptes très bien présentés et parfaitement tenus. De nombreuses questions ont été posées qui toutes ont reçu des explications satisfaisantes.

Nous proposons donc à l'Assemblée générale d'accepter les comptes de l'exercice 2008 avec remerciements à son auteur et d'en donner décharge au comité.

Les vérificateurs :

Laurent Cosandey
Ingénieur génie rural dipl. EPFL/SIA



Jean-François Vullioud
Ingénieur civil dipl. EPFL/SIA



Neuchâtel, le 11 mars 2009

7. Modification des statuts

Suite à diverses séances et échanges de courrier avec la direction de la SIA, et pour éviter toute confusion avec la qualité de membre bureau de la SIA suisse, il a été convenu que nous adaptions notre information aux membres lors de l'appel de cotisations ainsi que l'article 18 des statuts.

La modification suivante est soumise à l'approbation de l'assemblée :

Art. 18 alinéa 1 (ancien)

Les ressources permettant à la SIA neuchâteloise d'accomplir ses buts et ses tâches sont constituées par les cotisations annuelles versées par ses membres. Les bureaux d'étude dont la direction opérationnelle comprend au moins un membre de la SIA neuchâteloise s'acquittent d'une cotisation de bureau.

Art. 18 alinéa 1 (nouveau, projet)

Les ressources permettant à la SIA neuchâteloise d'accomplir ses buts et ses tâches sont constituées par:

- a) les cotisations annuelles des membres individuels
- b) les contributions annuelles des bureaux d'étude dont la direction opérationnelle comprend au moins un membre individuel de la section

Art. 18 alinéa 2 : sans changement

8. Budget et cotisations 2009

8.1 Budget 2009 comparé au budget 2008

Produits	Budget 2009		Budget 2008	
- Cotisations individuelles		13'000.00		13'000.00
- Cotisations de bureaux 2007		-		500.00
- Cotisations de bureaux 2008		500.00		20'000.00
- Cotisations de bureaux 2009		20'000.00		-
- Dividendes actions		400.00		200.00
- Intérêts sur compte placement UBS		250.00		150.00
- Intérêts sur CCP		20.00		15.00
- Produits sur les conférences		2'000.00		2'000.00
Charges				
- Forfait secrétariat	10'000.00		10'000.00	
- Forfait caissier	2'000.00		2'000.00	
- Frais de comité et de représentation	5'000.00		5'000.00	
- Frais administratifs. impression journal SIA	3'000.00		3'000.00	
- Cotisations, divers	700.00		700.00	
- Documentation – formation	1'500.00		1'500.00	
- Prix pour étudiants	1'000.00		1'000.00	
- Conférences – débats	4'000.00		4'000.00	
- GPA-NE	3'000.00		3'000.00	
- Site Internet SIANE	3'000.00		3'000.00	
- Manifestation Capacité	-		1'500.00	
- Participation à la 15n d'architecture	2'000.00		2'000.00	
- Participation à la Fête de la Terre 2008	-		2'000.00	
- Participation à Habitat et Jardins 2009	500.00		-	
Totaux	35'700.00	36'170.00	38'700.00	35'865.00
Bénéfice / perte de l'exercice	470.00			2'835.00
Totaux	36'170.00	36'170.00	38'700.00	38'700.00

Commentaires

Le budget 2009 prévoit un léger bénéfice de 470.-. Ci-dessous quelques commentaires :

- § Le comité de la SIA-NE a décidé de maintenir une petite participation pour les personnes inscrites aux diverses conférences qui seront organisées en 2009 selon le même principe que pour les conférences en 2007. Le budget prévoit donc des produits sur les conférences d'un montant de 2'000.-.
- § Dans un esprit de développement durable et d'économie des ressources, le comité de la SIA-NE va continuer à mettre à disposition le SIA Info en format pdf sur le site Internet de la section neuchâteloise et de l'imprimer seulement en nombre réduit.

8.2 Cotisations 2009

Les cotisations individuelles à la section sont sollicitées par la SIA simultanément aux cotisations personnelles au niveau suisse par un appel de cotisation effectué en début d'année.

Les cotisations de membre bureau SIA (au niveau suisse) sont sollicitées par le secrétariat général SIA au printemps.

La contribution de section des bureaux neuchâtelois est au contraire sollicitée directement par la section par un appel de cotisation lancé après l'assemblée générale. Ces ressources sont indispensables à la section pour accomplir ses buts et ses tâches en complément des cotisations personnelles qui n'assurent que la moitié de la couverture des charges. Elles donnent par ailleurs droit aux avantages suivants : présentation du bureau sur le site de la section, prix préférentiels lors de séminaires et conférences organisées par la section.

Seuls les bureaux membres SIA suisse sont autorisés à faire usage du label « Membre bureau SIA » et ont droit aux avantages qui en découlent (prestations SIA-services notamment). Cette notion est rappelée à chaque nouveau membre de la section avec le message de bienvenue.

Le tableau ci-après reflète les principaux montants des cotisations.

Qualité de membre	Cotisations 2009	
	SIA Suisse	section NE
Membres individuels		
- jusqu'à 65 ans	300.- (adaptation 2009)	75.-
- dès 66 ans révolus	0.- ou 90.- avec Tracés	25.-
Membres associés		
- diplômés	300.- (adaptation 2009)	50.-
- étudiants	0.-	0.-
Membres bureaux SIA	selon échelle basée sur la masse salariale soumise à l'AVS, dès 280.-	
Contribution de section pour les bureaux neuchâtelois		80.- par poste de travail actif dans le canton de Neuchâtel, apprentis non compris. Min. 80.-
Membres partenaires	500.-	

Vous trouverez d'autres informations sur les cotisations sur le site de la SIA-CH selon le lien : <http://www.sia.ch/f/societe/membres/cotisations.cfm>

Le comité vous propose de maintenir les cotisations 2009 de la section selon les bases prévalant en 2008.

9. Membres et organes de la section

9.1 Admissions, démissions, mouvements

Nouveaux membres admis en 2008

Membres individuels : Sabine Girardin, architecte
 Mazal Chevalier, ingénieur en génie civil
 Sergio Nunez, architecte
 Membre associé : Montandon Jonathan, étudiant

Par ailleurs Philippe Von Bergen a rejoint la section neuchâteloise suite à son transfert de la section jurassienne. Nous leur souhaitons la bienvenue à la section neuchâteloise et comptons sur leur active participation dans le cadre de nos futures activités, manifestations ou visites.

Démissions effectives au 31 décembre 2008 : aucune

Départ de la section – changement de section

Jacques Bovey, Michel Capron, Christophe Pousaz -> section vaudoise
 Olivier Amstutz -> section bernoise
 Philippe M. Perret -> section zurichoise

La liste complète des membres au 1^{er} janvier 2009 et la répartition par groupes professionnels est disponible sur le site Internet.

A noter par ailleurs qu'un nouveaux bureau neuchâtelois a été admis comme « Membre bureau SIA » suisse : FOVEA Comte Sandoz architectes Sàrl à Neuchâtel

9.2 Comité

Le comité 2008 était composé et organisé de la façon suivante :

Fonction	Membres	Groupe professionnel
Président :	Julien Dubois	Architecture
Vice-président:	Jacques l'Eplattenier	Génie Civil
Caissier :	Andreas Hufschmid	Sol / Air / Eau
Secrétaire :	Jean-Marc Angehrn	Sol / Air / Eau
Membres :	Antonio Gallina	Architecture
	Görge Blendermann	Génie Civil
	Jérémie Crisinel	Génie Civil
	Daniel Philippin	Technique / Industrie
	Pierre Sandoz	Architecture

L'Assemblée 2009 est chargée d'élire le nouveau président pour les années 2009 et 2010 et deux nouveaux membres en remplacement de MM. Daniel Philippin et Görge Blendermann qui sont arrivés au terme de leur engagement.

Nous les remercions vivement pour tout le travail accompli au cours des années passées au sein du comité et pour leur engagement en faveur de la section, de la SIA et de la défense de nos professions.

Le comité propose les candidatures de Mme **Quitterie Barthou** (Technique / Industrie) et de M. **Jean-François Vullioud** (Génie Civil) pour les remplacer.

9.3 Vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2008 sont MM. Laurent Cosandey et Jean-François Vullioud. Ce dernier étant pressenti comme nouveau membre du comité, l'assemblée doit nommer un remplaçant.

9.4 GPA-Ne – groupe professionnel des architectes

La présidence du GPA-Ne a été assurée par M. André Erard en 2008. L'assemblée générale du groupe des architectes est prévue le 19 mars 2009 à Colombier.

La composition du comité 2009 (sous réserve de validation par l'assemblée) sera la suivante :

Patrick Cuche : nouveau président	Eric Ryser
Cédric Bart	Charles-André Stauffer
Samir Chennit : nouveau	Michel Tanner
Yves-Olivier Joseph	

9.5 Groupes professionnels suisse, représentants de la SIANE

	Représentant SIANE au conseil	Membre du comité du GP-CH
Architecture :	Christiane Bertschi	Michel Tanner *
Génie civil :	Jacques L'Eplattenier	
Sol/Air/Eau :	Andreas Hufschmid	Graziano Bongini
Technique/Industrie :	Daniel Philippin	Daniel Philippin

* Michel Tanner est membre du comité en tant que représentant de A&C, société spécialisée Architecture et Culture.

9.6 Délégué aux assemblées suisses des délégués

Les délégués aux assemblées seront précisés lors du premier comité après l'assemblée.

9.7 Autres fonctions au sein de la SIA de membres neuchâtelois

§ Membre de la direction de la SIA :	Pierre-Henri Schmutz
§ Membre du conseil d'honneur de la SIA :	Nicolas Kosztics
§ Membre du conseil d'honneur du groupe architecture de la SIA :	Denis Clerc
§ Membre de la commission SIA 104 pour les prestations et honoraires des ingénieurs forestiers	Olivier Schneider
§ Président de la commission de la norme SIA «Exploitation durable des forêts»	Olivier Schneider
§ Membre de la commission SIA380/1	Gervais Oreiller

Merci de bien vouloir signaler toute modification ou un éventuel oubli par rapport à cette liste.

Memorandum

Vous trouvez, ci-après les mémorandums des assemblées générales et des membres du comité pour la période 1990 à 2009.

10. Memorandum : assemblées générales 1990 – 2009

Année	Visite, assemblée	Neuchâtel	Boudry	Val-de-Travers	Val-de-Ruz	Le Locle	La Chaux-de-Fonds
1990	Dixi SA au Locle Forum de la fondation Sandoz au Locle					X	
1991	Raffinerie de Cressier Bâtiment des services publics à Hauterive	X					
1992	Esco SA aux Geneveys sur Coffrane La Rebatte à Chézard-St-Martin				X		
1993	Village des Artisans aux Eplatures Hôtel des Endroits à La Chaux-de-Fonds						X
1994	Mines d'asphalte de la Presta à Travers Château de Môtiers			X			
1995	Silicon Graphics à Cortaillod Salle de paroisse de St-Aubin		X				
1996	Chantier des tunnels N5 à St-Aubin Hôtel Beaufort à Neuchâtel	X					
1997	Intermedics au Locle Hôtel du Cerf aux Ponts-de-Martel					X	
1998	Place de la Carmagnole à La Chaux-de-Fonds Hôtel de la Vue-des-Alpes				X		
1999	Latenium à Hauterive Office féd. de la statistique à Neuchâtel	X					
2000	Théâtre Café du Petit Paris à La Chaux-de-Fonds						X
2001	Etel SA à Môtiers Hôtel de l'Aigle à Couvet			X			
2002	Passerelle du Pervou et Musée de l'Areuse à Boudry Château de Boudry		X				
2003	Moulins souterrains du Col des Roches Auberge du Prévoux					X	
2004	Présentation du concours du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel à La Ferme de Pierre-à-Bot Le Panorama à Saules				X		
2005	Tassements du vieux Bourg Capitainerie du Port au Landeron	X					
2006	Rénovation bibliothèque de la Ville Heure Bleue à La Chaux-de-Fonds						X
2007	Ecomusée des Sources de l'Areuse Hôtel du Moulin à St-Sulpice			X			
2008	Complexe CMN-HEG de Crêt-Taconnet à Neuchâtel CPLN et café des Arts à Neuchâtel	X					
2009	Temple maçonnique, Loge l'Amitié à La Chaux-de-Fonds ABC La Chaux-de-Fonds						X

Memorandum : membres du comité 1990 à 2009

P = président, VP = vice-président, S = secrétaire, C = caissier, x = membre.

Le président est élu pour 2 ans, rééligible 1 fois. Les membres sont élus pour 2 ans, rééligibles 2 fois.

Membres	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Nicolas Péguiron	C																			
Pierre Gorgé	P	P																		
Corinne Jacopin	x	x	x	x																
Charles Häsler	x	x	x	x																
Léonard Farron	S	S																		
Milan Hon	x	x																		
Jean-Michel Triponez	x	x	P	P																
Guy Casarin	x	x	x	x																
Pierre Roelli	x	x	x	x	P	P														
François Kistler		C	C	C	C	C	C													
Alain Jeanneret			x	x	x	x	x	x												
Olivier Schneider			S	S																
Michel Tanner			x	x	x	x	S	S												
Laurent Geninasca					x	x														
Jean-Marc Jeanneret					x	x	x	x												
Firouzeh Miserez					x	x	P	P	x	x										
Bertrand de Montmollin					S	S	x	x	x											
Eric Repele					x	x	x	x	P	P										
Pierre-Alain Bueche							x	C	C	C										
Philippe Langel							x	x	x											
Martin Kernen								x	x	x	C	C	x							
Yves-Olivier Joseph									S	S	x	x	x							
Martin Schneider									x	x	x									
Norbert Jouval										x	S	S	S	S	S					
Yves-Alain Brechbühler											P	P	P	x	x					
Erdjan Opan											x	x	x	P	P	x				
André Perret											x									
Orlando Agustoni												x	x	x						
Olivier Mauler												x	x	x	x	x	x			
Jean-Daniel Girard												x	C	C	C	C				
Vincent Held												x	x							
Boris Evard												x	x	x	x	x				
Cédric Bart													x	x	x	x	x	x		
Daniel Philippin														x	x	P	P	x	x	
Julien Dubois															x	VP	VP	P	P	x
Andreas Hufschmid																x	C	C	C	x
Jean-Marc Angehrn																S	S	S	S	x
Görge Blendermann									x	x							x	x	x	
Antonio Gallina																	x	x	x	x
Jacques L'Eplattenier																	x	VP	VP	x
Jérémie Crisinel																		x	x	x
Pierre Sandoz																			x	x
Jean-François Vullioud*																				x
Quitterie Barthou *																				x

* à élire lors de l'AG du 2 avril 2009